

NOUVEAUX TEXTES DE CHANTS POUR LA MESSE

DANS le n° 92 de *La Maison-Dieu*, consacré au renouveau des hymnes, on a évoqué (pp. 174-180) le problème des chants processionaux de la messe. La simple traduction des antiennes traditionnelles du missel romain ne fournit que rarement des textes qui, par leur forme, leur style, leur structure rythmique et poétique, leur convenance pastorale, permettent de composer des chants vraiment adaptés à la célébration. La réforme générale de la messe — dont on espère la promulgation prochaine — appellera nécessairement que, sous le contrôle des Conférences épiscopales, une certaine souplesse et variété existe pour les chants d'entrée, d'offertoire et de communion. Pour répondre à cette situation nouvelle, des créations s'imposeront.

La Maison-Dieu présente ici une double série de textes qui sont le résultat de plusieurs années de travail en collaboration, et d'expériences. Le premier intérêt qu'ils offrent est d'« exister » et de pouvoir susciter par là même aussi bien des recherches musicales que d'autres créations littéraires¹.

I. CHANTS D'ENTRÉE

Tout en accompagnant l'entrée du célébrant et de ses ministres (fonction processionnelle), le premier chant de la messe a une fonction plus large : il doit ouvrir la célébration².

1. Les textes ici présentés sont protégés par le C.N.P.L., qui en a le *copyright*. Les compositeurs qui désirent les mettre en musique sont priés de prendre contact avec le C.N.P.L. Pour toute édition, l'éditeur doit passer contrat préalable avec le C.N.P.L.

Rappelons ici que le C.N.P.L. met à la disposition des auteurs et des compositeurs un service appelé C.L.E. (Commission liturgique pour l'élaboration de nouvelles compositions littéraires et musicales), auquel chacun peut s'adresser. Une collaboration directe entre auteurs et compositeurs est ainsi facilitée.

2. Voir l'étude de Claude ROZIER, dans *Eglise qui Chante*, 89, pp. 7-9.

- Pour ce chant d'ouverture, on peut utiliser trois formes :
- l'hymne populaire (ou cantique) avec refrain ;
 - un psaume avec antienne brève ;
 - la grande antienne avec refrain et verset.

Le premier type est le plus abordable pour les assemblées disposant de moyens modestes. Mais le répertoire dont nous disposons est encore insuffisant.

Le deuxième type a été très largement utilisé en France depuis quinze ans. Tout en gardant sa valeur, spécialement pour des communautés initiées ou des messes de semaine, il présente des difficultés pastorales (commencer par un psaume) ou liturgiques (forme trop proche de celle du graduel), et il constitue un manque à gagner lyrique et communautaire (refrain trop court, psalmodie trop maigre, place réduite faite à la chorale).

Le troisième type est celui qui offre le plus de possibilités liturgiques et pastorales, littéraires et musicales, chorales et communautaires. Il a été bien étudié et expérimenté depuis plusieurs années. Nous nous permettons de renvoyer à ces études, spécialement pour ce qui concerne la mise en œuvre musicale de tels chants et leur utilisation pastorale³.

Afin d'ouvrir plus largement la voie à de telles créations, nous présentons ici une série de textes pour l'année liturgique⁴.

Joseph GELINEAU, s.j.

3. Voir *Eglise qui Chante*, 71-72 : « Le chant d'entrée », pp. 8-20. A l'intention des compositeurs, rappelons sommairement la structure chorale que supposent ces textes :

La *stance*, appelée aussi grande antienne, ou *tropaire*, est normalement exécutée par la chorale. Elle peut être introduite par un prélude instrumental. La structure littéraire suggère souvent des alternances, dialogues, questions et réponses, changements de « niveau », etc. Elle doit toujours se terminer musicalement de manière à appeler le refrain qui suit.

Le *refrain*, marqué, est normalement confié au peuple.

Les *versets du psaume* sont confiés à un ou à des solistes (ou à un petit chœur). Chaque verset doit se terminer de manière à faciliter la reprise du refrain. Le verset d'entrée se prend au moment où le célébrant entre. Il a un relief spécial. Le nombre des versets doit rester facultatif à l'exécution selon la durée du chant.

Le *Gloire au Père* termine la série des versets. Il n'a pas été répété avec chaque texte. Il est souhaitable qu'il soit chanté par toute l'assemblée. On peut utiliser soit le texte actuel en usage, soit cet autre, mieux rythmé :

*Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit
(au Dieu qui est, qui était et qui vient)
pour les siècles des siècles. Amen.*

Le chant peut se terminer ici. Mais selon la structure complète, après le « Gloire au Père », on répète une fois la *stance* et le *refrain*.

4. Pour plusieurs temps et fêtes, spécialement le Carême, les dimanches après Pâques, les derniers dimanches après la Pentecôte et l'Avent, ces textes tiennent compte de la réforme en cours du Calendrier et du nouveau Lectionnaire triennal pour les dimanches.